



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes
Affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc



Equipements sportifs de la Compagnie

La Compagnie des Archers Troyens dispose d'installations pour pratiquer le Tir à l'Arc tout au long de l'année. Un terrain extérieur est disponible toute l'année permettant le tir aux grandes distances (15m, 30m, 40m, 50m, 60m et 70m). Il est situé au Complexe sportif de Foicy. Les archers l'utilisent principalement en période de saison extérieure (d'avril à fin Août).

Une salle pour le tir intérieur est disponible de septembre à fin juin. La profondeur de la salle permet aux archers de tirer jusqu'à 70 mètres. Elle est située à la **Halle d'athlétisme Hermant du Complexe sportif Henri Terré.**

Pour la première année de tir, tout le matériel nécessaire à l'initiation est prêt.

Entraînements et encadrement

Les horaires des entraînements ont été statués selon le niveau des archers et ainsi leur permettre de se perfectionner amplement. Voici le planning et les horaires des séances des entraînements :

Jour	Initiation	Confirmés
Mardi		20h30 à 22h00
Vendredi		18h00 à 22h00
Samedi	18h00 à 20h00	

Les initiations sont encadrées par des entraîneurs diplômés et des bénévoles du club.

Adhésion, licence FFTA 2019

Pour toutes personnes à partir de 9 ans (en fonction des capacités physiques).
La pratique peut être de loisirs ou avec compétitions.

Avec la licence, le titulaire bénéficie d'une couverture en responsabilité civile (dommages causés aux tiers). La loi ne rend pas obligatoire l'assurance des personnes. L'assurance «Individuel Accident» proposée par la FFTA permet aux licenciés de bénéficier d'une couverture en rapport avec les risques de la pratique. Cette assurance est facultative et le licencié doit y souscrire pour en bénéficier (0,25 €).

Pour toute adhésion au club des Archers Troyens, un certificat médical de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du Tir à l'Arc en compétition sera nécessaire.

Tarifs de la licence FFTA 2018/2019

Adultes (avant 31.12.1998)	Pratique en club	163 €
Jeunes (entre 01.01.1999 et 31.12.2008)		144 €
Poussins (après le 01.01.2009)		133 €

Contacts

Email : archerstroyens@orange.fr

Téléphone : président, M. Brierre Jérôme : 03 25 70.64.55

Sites Internet

De la compagnie : <http://lesarcherstroyens.c.la>

Du comité départemental : <http://www.tir-arc-aube.fr>

De la FFTA : <http://www.fft.fr>

Facebook de la compagnie

<https://fr-fr.facebook.com/archerstroyens>

